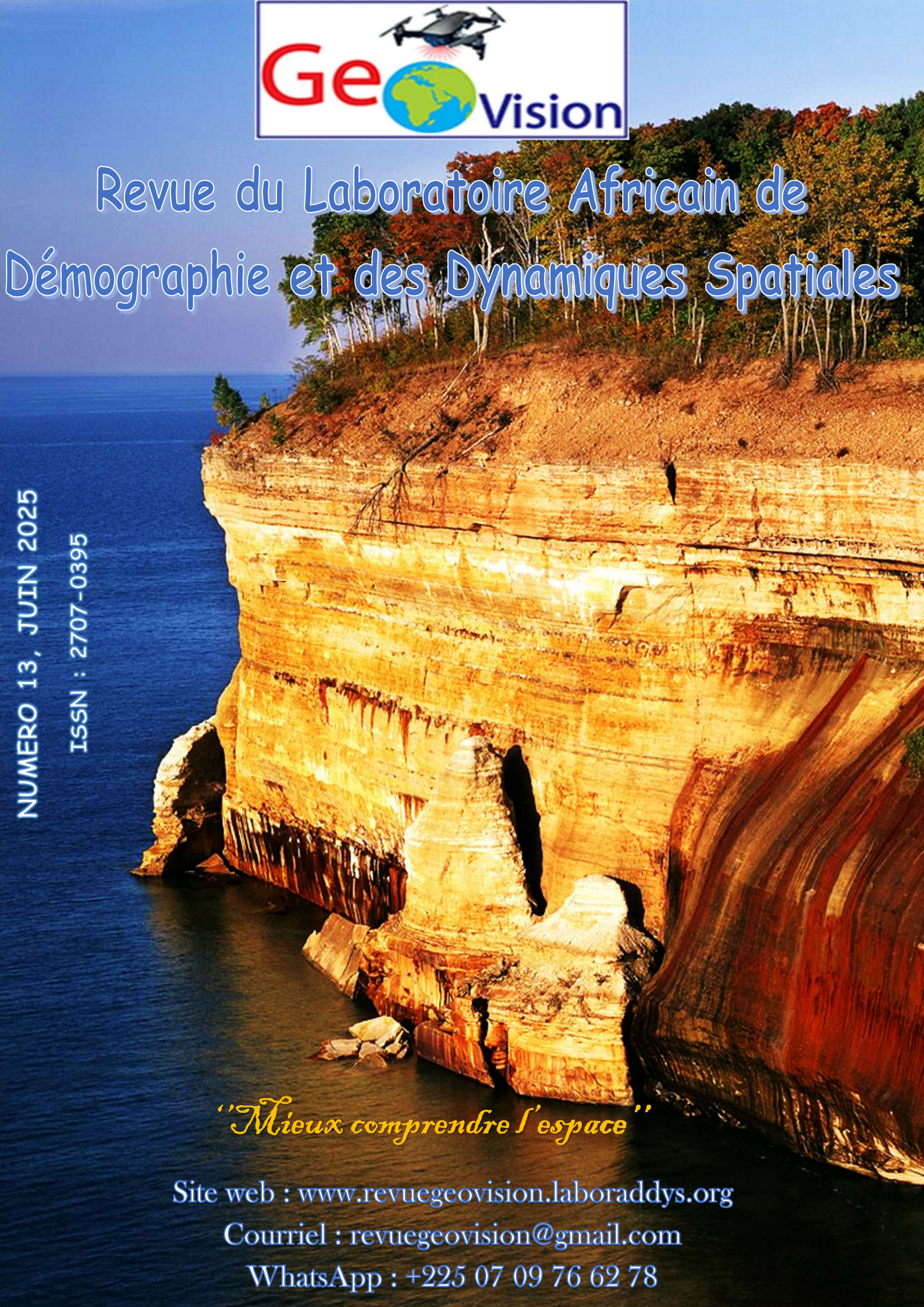

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

NUMERO 13, JUIN 2025

ISSN : 2707-0395

"Mieux comprendre l'espace"

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Chargé de Diffusion et de Marketing : Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

INDEXATIONS INTERNATIONALES

https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985

www.sudoc.fr/241026326

TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : http://sjifactor.com/passport.php?id=23386

- ✓ ***Impact Factor 2025 : 5. 46.***
- ✓ ***Impact Factor 2024 : 2.782***
- ✓ ***Impact Factor 2023 : 3.169***

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :
- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

L'APPORT DE L'ELEVAGE FAMILIAL DES POULETS DANS L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS URBAINES : CAS DE LA COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO AU MALI, **SORY IBRAHIMA KOITA 11**

CONTRAINTES AUX MÉCANISMES DU FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ DANS LE DÉPARTEMENT DES COLLINES (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST) **Rock MEYA[1], Moussa GIBIGAYE[2], Josias ADEGNANDJOU[2], Sènangla Franco-Néo Camus DJESSONOU[3], Rock Christian JONHSON[3] et Toussaint VIGNINOU[4] 24**

MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET PARCOURS DE SOINS DANS LE DOUBLET URBAIN COTONOU – ABOMEY-CALAVI AU SUD DU BÉNIN **Tranquillin YADOULETON[1] et Hervé KOMBIENI[2] 38**

DEFIS DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DANS LE CERCLE DE MACINA, REGION DE SEGOU AU MALI **Seydou A TOGOLA[1], Yakouréoun DIARRA[2] 54**

IMPACT DE LA VARIABILITE DES PARAMETRES AGROCLIMATIQUES SUR LES PRODUCTIONS CEREALIERES DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN (BURKINA FASO) **Mamadou LOMPO [(1)], Henri Sourou TOTIN VODOUNON [(2)], Léocadie ODOULAMI [(1)]..... 63**

GOUVERNANCE FONCIERE AUTOUR DU PERIMETRE IRRIGUE PUBLIQUE DE DJIRATAWA : ENTRE DIAGNOSTIC D'ACCES ET CONFLITS D'USAGE **Hadiza KIARI FOUGOU 80**

KILOMETRE 4, UN QUARTIER PRÉCAIRE DE POINTE-NOIRE (RÉPUBLIQUE DU CONGO) **Jean-Luc MOUTHOU[1], André Wilfrid LANDA[2], Sabas Frame SENGO MANIOKO[3] 90**

PROBLÉMATIQUE ET INTÉRÊT DE LA GESTION INTELLIGENTE DES DÉCHETS URBAINS À KORHOGO (NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KONE Kapiéfolo Julien 107**

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE, POLITIQUE FONCIÈRE ET ACCÈS AU LOGEMENT LOCATIF ET DE PLEINE PROPRIETE DANS LA VILLE DE SAKASSOU (Centre de la Côte d'Ivoire) **Antoine Yapo GBOCHO 119**

MAREYAGE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA FEMME RURALE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE GAGNOA (CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) **Zady Edouard ZOGBO 133**

EMERGENCE DU DEBAT PUBLIC DANS LA PLANIFICATION URBAINE A ZINDER (NIGER) : EXEMPLE DE LA CONSULTATION CITOYENNE INITIEE PAR LA VILLE DE ZINDER DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME (SDAU 2022-2040) **Abdoulaye ADAMOU[1], Mamane Sani SALAOU MAKERI[2], Harou ABDOU[3] 149**

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN MILIEU URBAIN SAHELIEN : CAS DE LA VILLE DE NIAMEY DE 1984 A 2023 (REPUBLIQUE DU NIGER) **ABDOU SOULEY Laila[1*], ADAMOU Mahaman Moustapha[1], ALASSANE HADO Halidou[1] 165**

AUTONOMIE FINANCIERE ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE BOUAKE (CENTRE- CÔTE D'IVOIRE) **Konan Norbert KOFFI..... 183**

LES RÉTOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRÉSENCE DES VOLTAÏQUES EN CÔTE D'IVOIRE ET EN HAUTE VOLTA : 1960-1984 **DIBY Kouadio Jean[1], DJE Yao Lopez[2]..... 201**

ANALYSE PROSPECTIVE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'URBANISATION DANS LE DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES (COTE D'IVOIRE) **KOUAKOU Kouassi Éric 213**

INDICATEURS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) ***Justin A. MAMA[1], Guy WOKOU[2] et Ibouraïma YABI[2]..... 230**

CULTURE MARAÎCHÈRE, UNE ALTERNATIVE CREDIBLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA COMMUNE DE OUANGOLODOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KONÉ Basoma[1], TAPE Ange Mirelle Karelle[2], YÉO Namongo[3], ... 242**

LE REDIMENSIONNEMENT DU CANAL DE VRIDI : UNE OUVERTURE OCEANE IMPORTANTE POUR LES ACTIVITES AU PORT D'ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) **Kanga Konan Victorien 256**

CARACTERISATION D'UNE ACTIVITÉ RURALE EN MILIEU URBAIN. L'EXEMPLE DU MARAICHAGE, UNE ACTIVITE AGRICOLE PRATIQUEE DANS LES QUARTIERS DE BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) **[1-]Nicole Yolande EBAMA, Prince Loïque, [2-]MABA NGOULOUBI 270**

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DE L'OCCUPATION IMMOBILIERE DES BAS-FONDS DANS LA VILLE DE BOUAKE (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KRAMO Yao Valère..... 283**

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES RESIDENTS DES BATIMENTS VERTICAUX À LA RIVIERA PALMERAIE, ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) **BOSSON EBY JOSEPH[1], KOFFI FILS EPAPHRAS JONATHAN[2] 296**

MOBILITE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DES CENTRALITES SECONDAIRES A BAMAKO **Issa TOGOLA..... 312**

MODES D'APPROVISIONNEMENT ALTERNATIFS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BINGERVILLE **COULIBALY Amadou[1], DIABAGATE Abou[2], KOUDOU Welga Prince[3] 323**

ANALYSE DIACHRONIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL À KATIALI ET DIANRA ENTRE 1990 ET 2020 (NORD, CÔTE D'IVOIRE) **ASSI Lordia Florentine 341**

ORIGINE ET ÉVOLUTION DU DAARA EN SÉNÉGAMBIE (XV$_{ème-}$ DÉBUT DU XXI$_{ème}$ SIÈCLE **Mamadou Mariame Diallo[1], Aliou SENE[2] 352**

FACTEURS D'ACCROISSEMENT DE LA VULNERABILITE DES POPULATIONS A LA MENINGITE DANS LA ZONE SANITAIRE TANGUIETA-MATERI-COBLY (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) ***Agnès VISSOH[1] et Akibou AKINDELE[2]..... 365**

VARIATION DU RYTHME HYDRIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANGHA (Congo Brazzaville) **Chaberth OSSINA NGOÏ[1], Jovial KOUA OBA [2] 378**

CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET ACTIVITES RURALES : PECHE ET EXPLOITATION DES CRIQUETS COMESTIBLES DANS LE NORD-TILLABERI, NIGER **Nouhou ALI 391**

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL LIÉE A L'ORPAILLAGE AU MALI : CAS DE L'ÉCHELLE COMMUNALE DE SELEFOUGOU DE 1980 À 2020, CERCLE DE SELINGUE **Sékou CAMARA..... 402**

MIGRATION ET DYNAMIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE LA RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE BAMAKO (REPUBLIQUES DU MALI) **KONATE Ibrahim Tiessolo 418**

LA REPRESENTATION DE L'INFLUENCEUR-ANIMATEUR DANS LE PAYSAGE AUDIOVISUEL IVOIRIEN : CONSTRUCTION OU DECONSTRUCTION DE LA REALITE SOCIALE **Dje Bi Kahou Albert[1], N'Guessan Amenan Mireille Jeanne Christine[2]..... 433**

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AGRICULTURE VIVRIERE MARCHANDE DANS LE DISTRICT DE MOKEKO (DEPARTEMENT DE LA SANGHA, REPUBLIQUE DU CONGO) **André Christ NGOULOUMA[1], Ghislain MOBILANDZANGO M[2]., Damase NGOUMA[3]..... 444**

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AGRICULTURE VIVRIERE MARCHANDE DANS LE DISTRICT DE MOKEKO (DEPARTEMENT DE LA SANGHA, REPUBLIQUE DU CONGO)

André Christ NGOULOUMA[1], Ghislain MOBILANDZANGO M[2]., Damase NGOUMA[3]

[1-]Doctorant, Université Marien Ngouabi, Formation Doctorale de Géographie, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, E-mail : ngouloumaandréchrist@gmail.com

[2-]Assistant, Université Denis Sassou-N'guesso, Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement, ***Email*** *: *ghislainm129@gmail.com*

[3-]Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, ***Email*** *: damasengouma@gmail.com*

Résumé

En République du Congo tout comme dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, l'agriculture vivrière constitue la principale activité en zones rurales avec l'emploi de plus de 70 % des actifs. Cette étude vise montrer l'impact de l'agriculture vivrière sur la vie socio-économique des producteurs agricoles dans le district de Mokéko, dans le département de la Sangha.

Elle s'est basée sur les investigations de terrain, réalisées entre octobre 2020 et janvier 2021, dans 12 villages repartis en six axes sur les 51 que compte la zone d'étude auprès de 210 actifs agricoles dont l'âge varie entre 40 ans et plus. Le nombre d'enquêtés par village oscille entre 10 et 25. La méthodologie de collecte des données a porté sur les groupes de travail, les entretiens avec les producteurs agricoles, et un questionnaire administré à la population échantillon.

Les principaux résultats montrent que l'agriculture reste essentiellement dépendante d'un outillage rudimentaire et des techniques archaïques avec la prédominance des actifs de sexe masculin, soit 58 % contre 48 % des femmes. On note une proportion importante des terres exploitées par les descendants des clans terriens, soit 69 %, 16 % accèdent par don ; 13 par achat aux propriétaires fonciers et 3 % par bail. Les circuits court et moyen de commercialisation permettent aux producteurs d'écouler leurs produits sur les marchés locaux et urbains. Les revenus issus de la vente des produits agricoles sont largement utilisés pour les dépenses primaires des ménages, soit 90 % ; 2 % pour l'épargne contre 8 % réinvestis dans les activités agricoles. L'agriculture demeure la principale activité économique de la zone d'étude.

Mots clés : rural, agriculture vivrière, producteur, Mokéko.

SOCIO-ECONOMIC IMPACTS OF COMMERCIAL FOOD CROPS IN THE MOKEKO DISTRICT (SANGHA DEPARTMENT, REPUBLIC OF CONGO)

Abstract

In the Republic of Congo, as in other sub-Saharan African countries, subsistence agriculture is the main activity in rural areas, employing over 70% of the workforce. This study highlights the impact of subsistence agriculture on the socio-economic life of agricultural producers in the Mokéko district, within the Sangha department.

It is based on field investigations conducted between October 2020 and January 2021 in 12 villages distributed across six axes out of the 51 in the study area, involving 210 agricultural workers aged 40 and older. The number of respondents per village ranges from 10 to 25. The data collection methodology included focus groups, interviews with agricultural producers, and a questionnaire administered to the sample population.

The main results show that agriculture largely depends on rudimentary tools and archaic techniques, with a predominance of male workers at 58%, compared to 48% for women. A significant proportion of the land is operated by descendants of land-owning clans, accounting for 69%, while 16% access it

through donation; 13% through purchase from landowners, and 3% through lease. Short and medium marketing circuits allow producers to sell their products in local and urban markets. The income generated from the sale of agricultural products is predominantly used for household primary expenses, accounting for 90%; 2% for savings, and 8% reinvested in agricultural activities. Agriculture remains the main economic activity in the study area.
Keywords: rural, subsistence agriculture, producer, Mokéko.

Introduction

La question du développement rural est de nos jours au centre des préoccupations des pays d'Afrique subsaharienne (M. Aloui et M. Bahri, 2018, p. 51). L'économie rurale, essentiellement basée sur les filières agricoles, principal secteur générateur d'emplois et de revenus, fait face à plusieurs problèmes : le manque de qualification des ouvriers agricoles, l'utilisation d'un outillage rudimentaire, l'exode rural des jeunes, le vieillissement et la baisse de la population, avec pour effet induit la baisse de la production agricole (J. P. Chevet et M. Sivigno, 2016, p. 217, et R. Pourtier, 2014, p.99). Ceci freine le développement des territoires ruraux. Les campagnes sont, dans la plupart des cas, de grands bassins de production agricole. Malgré cette posture économique, les populations rurales continuent de vivre sous le poids de la pauvreté (D. Ngouma, 2024, p. 34 ; P. Moundza, 2018, p. 103 et G. Mobilandzango M., 2018, p. 84). Cependant, il n'y a vraiment pas de sens, si le transport n'est guère garanti, au risque de voir les efforts des agriculteurs annihiler (R. Pourtier, 2014, *op. cit.* p.114), et on note de mutations significatives intervenus dans la pratique des activités agricoles, apportant un certain dynamisme à l'agriculture traditionnelle (D. Ngouma, 2012, p. 104).
En République du Congo, l'agriculture a toujours été la principale activité des populations du monde rural, contribuant fortement au développement économique du pays (Plan National de Développement, 2012-2016, p.131). Depuis les années 2000, les gouvernants déploient des efforts remarquables pour la promotion de l'agriculture et du développement rural. Dans de nombreuses campagnes, les activités agricoles, occupent une place prépondérante dans la vie socio-économique des ruraux, nonobstant de faibles rendements. Tel est le cas dans les campagnes du département de la Sangha, où l'agriculture, malgré l'utilisation des outils et techniques agricoles rudimentaires, continue à mobiliser une part importante de la population locale. Les moyens de production ne leur permettent pas de produire pour vendre et exporter, ce qui ne favorise pas le processus de développement des territoires (M. T. Ezone Mengho, 2024, p.113). Cette étude a pour objectif de montrer l'apport de l'agriculture sur la vie des populations du district de Mokéko. Elle se base sur les questions de recherche suivantes : quelles sont les stratégies mises en place par les agriculteurs pour répondre aux besoins alimentaires locaux et des centres urbains du district Mokéko ? Quels sont les effets de l'agriculture vivrière sur la vie des acteurs ?

1. Matériels et méthodes

Cette partie clarifie les matériels, méthodes, techniques de collectes de données mobilisés pour la réalisation de l'étude. Elle s'est basée sur trois étapes : la recherche documentaire, l'enquête de terrain, le traitement et l'analyse des données.

1.1. Matériels utilisés

La collecte des données sur le terrain s'est faite grâce à l'utilisation d'un matériel varié : une carte du district de Mokéko à l'échelle d'un vingt-cinq millième (1/25.000), pour se localiser et comparer les informations sur la carte et celles qui sont réelles sur le terrain ; un GPS, pour la prise des points des localités ; un smartphone, pour les prises de vue instantanées et la réalisation des enregistrements vocaux ; un questionnaire d'enquête accompagné d'un guide d'entretien ; un bloc note pour la prise de notes et un ordinateur portatif pour la saisie des premières données.

1.2. Méthodes de collecte des données

L'étude a été réalisée en deux étapes : la recherche documentaire (bibliographique) et la recherche de terrain.

1.2.1. Recherche bibliographique

La première phase d'enquête, a permis de consulter en premier lieu la documentation disponible à la Grande Bibliothèque Universitaire (GBU) de Marien NGOUABI, celle de la formation doctorale de géographie, au Ministère de l'agriculture et de la pêche, à la Direction départementale de la statistique (DDS-Sangha, 2014), à l'institut national de la statistique (DDSTAT-Sangha) à la sous-préfecture de Mokéko. Les documents publiés sur Internet ont été aussi consultés. Ce corpus documentaire nous a permis de cerner les différents aspects liés à l'évolution de l'agriculture vivrière en République du Congo et en Afrique subsaharienne.

1.2.2. Enquête de terrain

L'enquête de terrain a constitué l'étape ultime de cette recherche. Elle s'est basée sur les observations directes sur le terrain ; l'enquête à base de questionnaire ; les entretiens avec les personnes ressources sélectionnées sur place (présidents des comités du village et personnes âgées) et les groupes de discussion. Ainsi, un total de 210 agriculteurs a été enquêté durant quatre mois, d'octobre 2020 à janvier 2021, dans 12 villages repartis en six axes, sur les 51 que compte le district de Mokéko. Le choix de l'échantillon d'enquête s'est fait suivant une méthode non probabiliste combinant l'échantillon modifié et le choix raisonné. La première strate a concerné les villages d'enquête. Quant à la seconde strate, elle a mis en relief les actifs agricoles et les chefs de ménage. De ce fait, il a été retenu toute personne vivant ou non dans les villages de la zone d'étude, exerçant au moins une activité agricole, d'un âge minimum de 40 ans, capables de révéler les informations datant des années 80. Le tableau 1 donne les détails sur l'échantillon d'enquête.

Tableau 1 : Villages et échantillon d'enquête selon l'axe

Axe	Total village par axe	Village choisi par axe	Noms des villages choisis	Echantillon d'enquêté
Mokéko-Mambili	21	3	Liouesso	20
			Mombanga	15
			Attention	15
Mokéko-Secka	7	2	Zoulabouth	20
			Paris village	20
Ngoko	9	2	Pandama	10
			Pounga Chantier	15
Basse-Sangha	5	1	Djaka,	20
Haute-Sangha	7	2	Gatongo,	15
			Ngandikolo	10
RN2-Ngombé	2	2	Mokéko	25
			Ngombé	25
Total	**51**	**12**		**210**

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

L'analyse du tableau 1 montre que tous les six axes ont été prise en compte dans le choix de l'échantillon d'enquête. Dans l'ensemble, 12 villages sur 51 ont été sélectionnés pour une population d'enquête de 210 personnes. Le choix des villages a obéi aux critères suivants : la taille importante de la population ; la présence des exploitations agricoles de taille considérables ; la quantité importante de la production destinée à la commercialisation dans les centres urbains et autres villages ; l'accessibilité et la disponibilité des moyens de transport.

1.3. Traitement et analyse de données

L'enquête de terrain a permis de collecter plusieurs données quantitatives et qualitatives. Le traitement de l'ensemble des données s'est fait en partie manuellement et en partie à l'aide de l'outil informatique.

Les logiciels suivants ont été utilisés : Microsoft Word pour la saisie de données et de texte ; Microsoft Excel pour la réalisation des tableaux et graphiques ; et QGIS pour la réalisation des cartes thématiques. L'analyse des données obtenues a fait appel à des interprétations objectives, sous l'éclairage des travaux antérieurs et suivant l'approche géographique.

2. Présentation de la zone d'étude

Situé dans la partie Nord de la République du Congo et créé en 1984, Mokéko est l'un des six districts du département de la Sangha. Il est localisé entre 0° 06'et 2°04' de latitude nord et 14° 86' et 16° 80' de longitude est (figure 1), avec une population de 61.703 habitants, essentiellement dominée par les jeunes de 15 à 45 ans (RGPH-5, 2023, p. 127-128).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

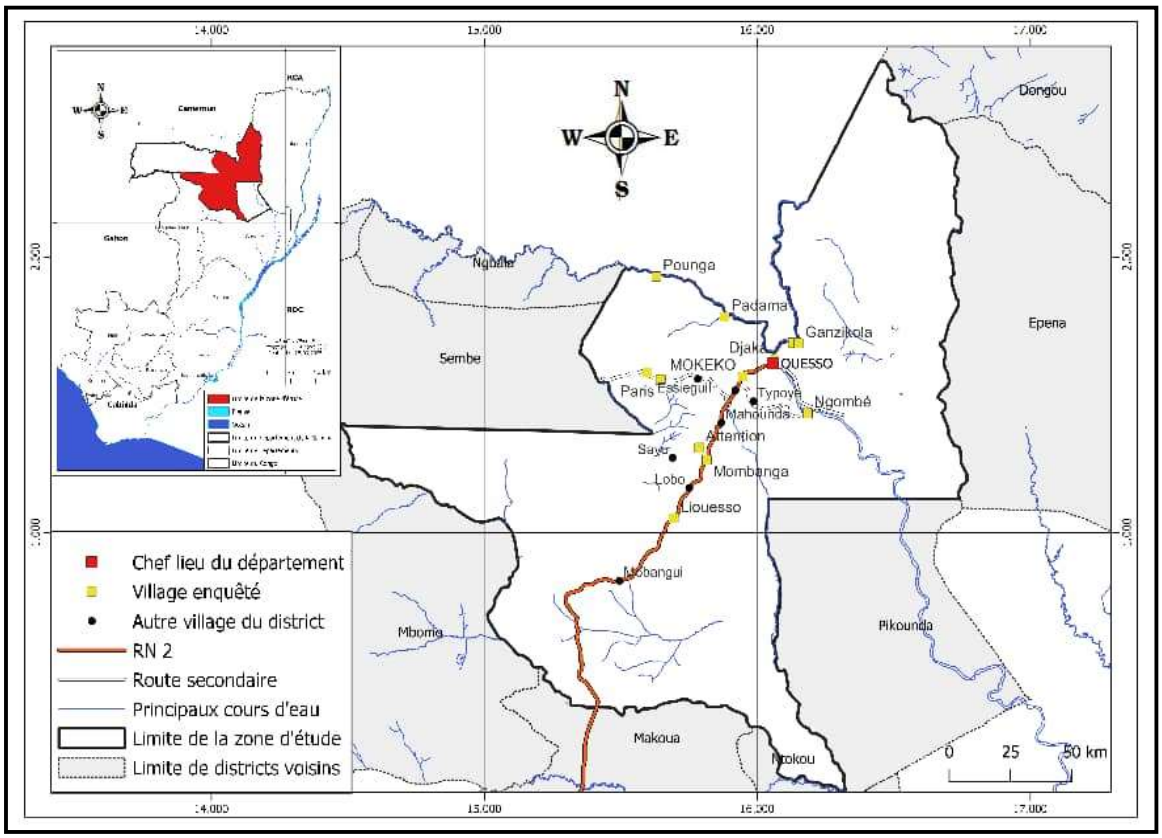

Source : IGN Congo, carte réalisée par E.R. Bouzika et A. C. Ngoulouma, 2021

Etabli sur un relief des plateaux (400 et 600 m), le territoire de Mokéko s'étend sur une superficie de 27800 km^2. La végétation est à dominance forestière, avec un climat de type équatorial. Les températures maximales moyennes gravitent autour de 29 et 32,9°C. Les valeurs les plus faibles apparaissent aux mois de juillet et d'août (29,5°C) ; et les plus fortes en février (32,6°C) et mars (32,9°C). L'amplitude thermique annuelle est très faible : elle est de 1,6°C. (ANAC Ouesso cité par SDAT Sangha). Ce climat comporte deux grandes saisons et deux petites saisons bien distinctes. La grande saison sèche, dure trois mois, de décembre à fin février. Elle est caractérisée par une récession pluviométrique et des basses températures variant entre 19,4° et 20,2°C. C'est une période propice à la préparation des champs. Elle est suivie d'une petite saison de pluies, entre mars et mai ; suivie de la petite saison sèche de deux mois (juin-juillet). La grande saison des pluies dure 4 mois (d'août à novembre). Elle est caractérisée par des précipitations abondantes, atteignant 292,5mm d'eau en octobre 2001, 328,2mm d'eau en avril 2010. Ce district a un régime pluviométrique de type bimodal, avec deux pics : le premier apparaît en septembre où il tombe en moyenne 202 mm d'eau en 14 jours de pluies, et le second centré sur le mois

d'avril (163 mm d'eau). Le district de Mokéko est une zone potentielle d'activités agricoles et de pêche, aux caractéristiques prometteuses de promouvoir le développement agricole et rural.

3. Résultats

3.1. Des actifs agricoles à prédominance masculine

La structure par sexe et par âge des producteurs agricoles enquêtés dans le district de Mokéko est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2 : Répartition par sexe et par âge des producteurs

Ages	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	**%**	**Effectif**	**%**	**Effectif**	**%**
40-44 ans	31	15	29	14	60	28
45-49 ans	27	13	18	8	45	21
50-54 ans	26	12	9	4	35	17
55-59 ans	10	5	4	2	14	7
60-64 ans	13	6	6	3	19	9
65 ans et +	14	7	23	11	37	18
Total	**121**	**58**	**89**	**42**	**210**	**100**

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

Le tableau 2 montre une prédominance des hommes sur les femmes, soit 58 % contre 42 %. Les tranches d'âges majoritaires sont celles de 40-44 ans avec 28 % des actifs et de 45-49 ans, 21 %. Les groupes d'âges de 50-54 ans ; 55-59 ans ; 60-64 ans et 65 ans et plus sont minoritaires, respectivement 17 % ; 7 % ; 9 % et 18 %. Dans l'ensemble, les actifs agricoles majoritaires sont ceux dont l'âge varie entre 40 et 49 ans. Ils représentent à eux seuls 49 % de l'effectif total. Les jeunes, plus valides que les autres actifs, se distinguent par la taille remarquable de leurs champs, leurs rendements, et par leur présence majoritaire dans l'activité agricole. Le fait marquant est celui des vieux de 65 ans et plus, qui représentent 18 % de l'effectif des actifs, dominant les groupes d'âges intermédiaires de 50 à 64 ans (16 %). L'âge moyen des producteurs est de 52 ans, le plus jeune a 40 ans et la plus vieille, 85 ans, est une femme vivant à Paris village.

3.2. Des actifs agricoles en majorité célibataires

L'analyse de la situation matrimoniale des producteurs agricoles enquêtés dans les campagnes montre une prédominance des célibataires (tableau 3).

Tableau 3 : Situation matrimoniale des producteurs enquêtés

Situation matrimoniale	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Marié (e)	9	4	2	1	11	5
Union libre	37	18	17	8	54	26
Célibataire	55	26	35	16	90	42
Veuf (ve)	12	6	23	11	35	17
Divorcé (e)	8	4	12	6	20	10
Total	**121**	**58**	**89**	**42**	**210**	**100**

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

Il ressort de l'analyse du tableau 3 que parmi les producteurs agricoles enquêtés, la catégorie des célibataires représente 42 %, suivie des acteurs vivant en union libre (26 %). Les veufs sont en troisième position (17 %). Les divorcés et mariés viennent en quatrième et dernière position avec 10 % et 5 %.

3.3. Des agriculteurs ayant en majorité le niveau d'études secondaire

En zones rurales congolaises, les producteurs agricoles ont généralement un faible niveau d'instruction. Tel est le cas des actifs agricoles enquêtés dans le district de Mokéko (figure 2).

Figure 2 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

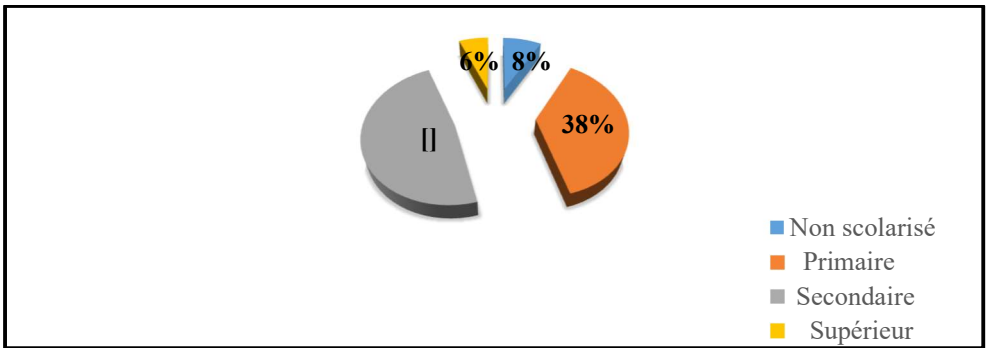

Source : Enquête de terrain, 2020 et 2021

La figure 2 présente la répartition des producteurs agricoles enquêtés selon le niveau d'instruction. En effet, 38 % des actifs agricoles ont le niveau primaire et 48 %, le niveau secondaire. Seuls 6 % des producteurs agricoles ont le niveau d'étude supérieur. En revanche, 8 % des producteurs n'ont jamais été à l'école. Les cycles primaire et secondaire représentent à eux seuls 86 % de l'effectif. Dans l'ensemble, 92% des actifs agricoles dans le district de Mokéko savent lire et écrire. Ceci constitue un facteur déterminant pour l'élaboration des projets agricoles ; lorsqu'il s'agit d'adopter les innovations venues d'ailleurs sur les pratiques et techniques agricoles.

3.4. Une agriculture influencée par de nouveaux modes d'acquisition des terres

Dans le district de Mokéko, comme partout ailleurs au Congo, la plus grande partie des terres appartenaient à l'Etat. Cette réserve foncière était destinée aux fermes agricoles, réserves naturelles de l'Etat, et à l'exploitation forestière. Les propriétaires fonciers (chef du village, descendant du fondateur) n'avaient droit qu'à 7 km^2 des terres autour du village où ils exerçaient leur autorité. Le propriétaire foncier est le garant et juge suprême de tout le village, veillant sur le strict respect des lois et coutumes ancestrales. Le capital foncier est un bien communautaire appartenant à toute la communauté villageoise où chaque clan avait sa portion de terre. Toute personne qui habitait le village accédait gratuitement à la terre, mais n'exerçaient l'autorité sur les terres que les membres des clans terriens. Cependant, les nouvelles modalités d'accès à la terre par les producteurs agricoles sont présentées dans la figure 3.

Figure 3 : Le mode d'acquisition des terres dans le district de Mokéko

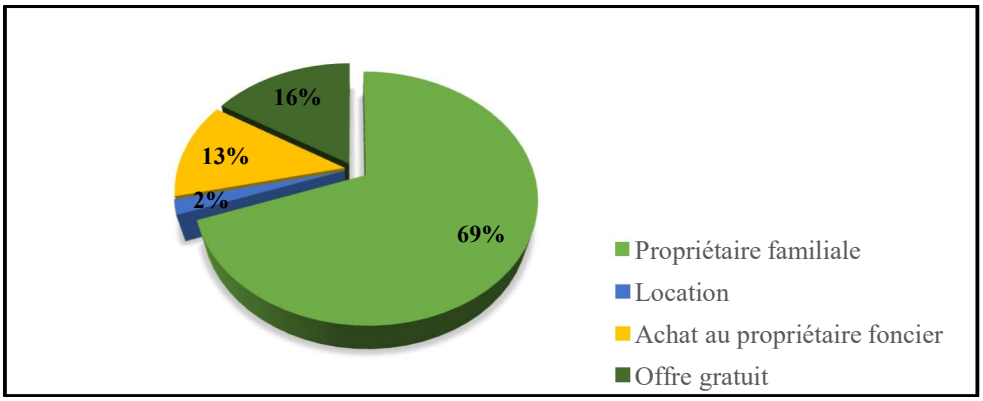

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

L'observation de la figure 3 montre que la proportion importante des terres est exploitée par les membres des familles terriennes, soit 69 % contre 16 % des producteurs qui accèdent à la terre par don. En revanche, 13 % des producteurs agricoles achètent les terres, contre seulement 2 % de ceux qui pratiquent le bail foncier. Le prix d'achat d'un hectare varie entre 50.000 et 100.000 F CFA. Quant au titre de location d'un hectare pour une saison agricole, il est fixé à 20.000 F CFA pour l'ensemble de la zone d'étude. L'évolution des modalités d'accès aux terres agricoles remonte aux années 2008 où les populations de cette partie du territoire nationale ont commencé à s'intéresser à l'agriculture, motivées par la forte demande alimentaire locale et urbaine.

2.5. Une tendance à l'amélioration des techniques de culture et de l'outillage

Cette section traite des stratégies liées aux pratiques, techniques de culture et circuits de commercialisation des produits agricoles.

2.5.1. Des stratégies pour renforcer la production

L'association culturale est une stratégie la plus pratiquée dans le district de Mokéko. Les agriculteurs associent 3 à 4 voire 5 cultures coexistant dans un même champ. D'après nos sources, cette méthode n'a pas d'effets négatifs sur l'ensemble de la famille culturale associée. Des cultures à racines longues et à un long cycle végétatif comme le manioc, sont associées aux cultures à racines courtes et à court cycle végétatif (maïs, patate, arachide) qui ne dure que trois à six mois (photos 3 et 4). A Ngombé, les Rwandais pratiquent l'assolement avec intégration des cultures maraichères (photos 5 et 6). Comme dans d'autres campagnes congolaises, dans le district de Mokéko, le manioc est la culture principale et aliment de base des ruraux (photo 1).
Les producteurs utilisent des variétés à court cycle végétatif (2 fois par an) mais à haut rendement. Il s'agit principalement des boutures de manioc. Ces variétés qui peuvent-être récoltées deux fois l'année, sont utilisées par 40 % des actifs contre 60 % de ceux pratiquant les variétés à long cycle végétatif.

Planche 1 : Exemple d'une association culturale dans le district de Mokéko

Photo 1 : Récolte des racines de manioc par trois productrices à Paris village

Photo 2 : Une bananerais associée à la culture racines de manioc à Ngombé

Photo 3 : Une association des bananiers aux ciboules à Zoulabouth

Prises de vues : A. C. Ngoulouma, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

2.5.2. Une agriculture itinérante sur brûlis dominée par l'utilisation des outils rudimentaires

Dans le district de Mokéko, l'agriculture itinérante sur brûlis est la principale technique culturale pratiquée par les agriculteurs. En effet, la préparation des champs est faite pendant la grande saison sèche avec du matériel rudimentaire évolutif (hache, machette, houe, pelle, tronçonneuse). C'est entre mi-décembre et janvier qu'interviennent toutes les opérations de préparations des champs (défrichage, abattage des arbres, séchage et brûlis). L'abattage des arbres est une opération réservée aux hommes car elle demande la force physique. La tronçonneuse est utilisée pour l'abattage des arbres. Cet outil est généralement pris en location (tableau 4), les paysans ne disposant pas suffisamment des moyens pour s'en procurer pour leur propre compte.

Tableau 4 : Le titre de location d'une tronçonneuse pour l'abattage des arbres

Dimensions	Taille des arbres	Titre (en F CFA)	Durée
1 ha	Petits	2.000	1 jour
	Moyen	35.00	
	Gros	5.000-10.000	

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

L'observation du tableau 4 montre que dans le territoire de Mokéko, les agriculteurs font usage de la tronçonneuse pour l'abattage des arbres. En effet, 39 % des enquêtés utilisant la tronçonneuse. Mais, seulement 11% en sont propriétaires, contre 28% qui en prennent en location. Le coût de location d'une tronçonneuse varie entre 2.000 et 10.000 FCFA par arbre. Lorsque le champ est dominé par des petits

arbres, le prix de location est fixé à 2.000 F CFA contre 3.500 F CFA pour celui des arbres de moyenne taille (photo 4). Par ailleurs, un champ dominé par de gros arbres, le titre de location est compris entre 5.000 et 10.000 F CFA par arbre. Il n'existe pas un prix standard pour la main d'œuvre, cela dépend de la capacité du négoce de la personne qui exprime le besoin. Toutefois, le carburant dont le prix varie entre 1.000 et 1.500 F CFA est à la charge du demandeur. En revanche, un forfait de 50.000 à 100.000 F CFA est acceptable pour l'abattage des arbres d'une parcelle agricole du champ d'un hectare. Ainsi, sur le brûlis (photo 5), cette pratique renforce la fertilité du sol grâce aux matières organiques contenues dans la cendre.

Planche 2 : Les techniques de préparation des champs dans le district de Mokéko

Photo 4 : Un champ avec des arbres abattus en attente d'être brulés à Ngombé

Photo 5 : Un champ brulé prêt au labour pour la formation des planches à Pounga

Prises de vues : A. C. Ngoulouma, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

2.5.3. Une agriculture consommatrice d'espace et tournée vers la réduction de la jachère

L'agriculture itinérante sur brûlis est une pratique agricole consommatrice d'espace et réduit la durée de la jachère. Dans la zone d'étude suite à la pression foncière exercée par les producteurs agricoles, la réduction de la durée de la jachère est devenue une solution palliative. La figure 4 illustre la réalité rencontrée dans le territoire de Mokéko.

Figure 4 : Répartition des producteurs agricoles selon la durée de jachère observée

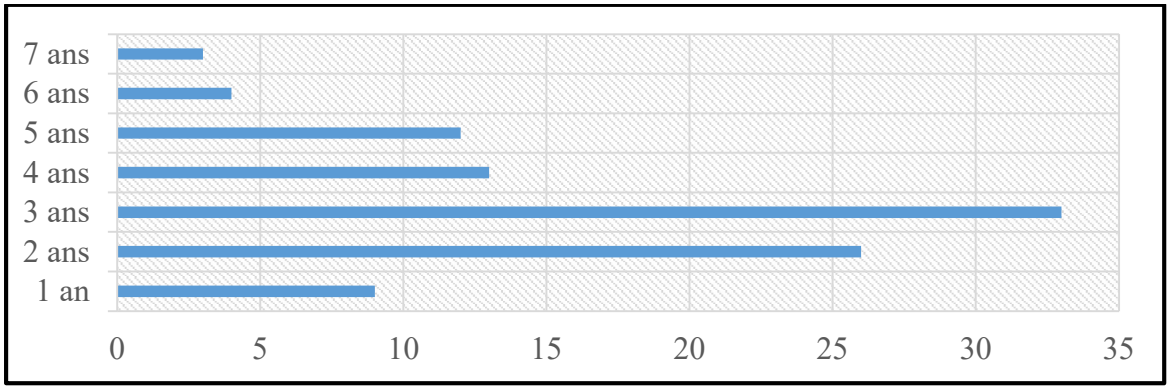

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

La figure 4 présente la répartition des actifs agricoles selon la durée de jachère observée. Il ressort que 33 % des agriculteurs observent une jachère de 3 ans et 26% de 2 ans. Par contre, 41 % des producteurs observent une durée de jachère comprise entre 4 et 7 ans. En réalité, 59 % des actifs raccourcissent la durée de jachère entre 2 et 3 ans. Cela s'explique d'une part, par la forte demande des produits agricoles en milieu urbain et d'autre part, par les contraintes liées à l'acquisition et à la mise en valeur des

nouvelles terres agricoles. La durée moyenne de jachère est de 3,5 ans contre environ 10 ans dans les années 80-90. A cette époque, la principale activité des habitants de la zone d'étude était la chasse, suivie de la pêche. Les ruraux pratiquaient ainsi une agriculture de subsistance. La figure 5 montre la durée moyenne de travail dans un champ, avant sa mise en jachère.

Figure 5 : Répartition des actifs selon la durée moyenne de travail dans un champ avant sa mise en jachère

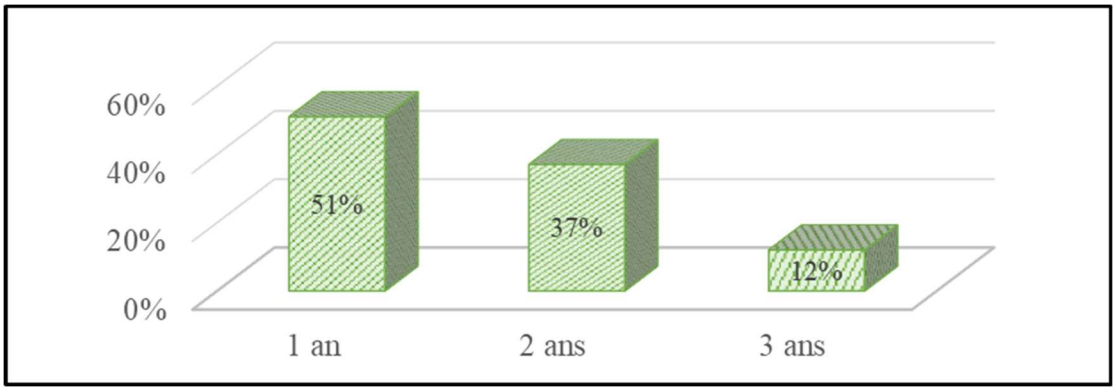

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre, 2020 et janvier 2021

La figure 5 montre la durée de travail dans un champ avant sa mise en jachère. Dans la zone d'étude, 51 % des exploitants agricoles laissent leurs champs en jachère après une année d'exploitation contre 49 % de ceux qui observent une jachère allant de 2 à 3 ans. Ces parcelles agricoles sont appelées localement « dzonguissa ». La réduction de la durée de jachère est expliquée par les mêmes raisons évoquées ci-haut.

2.5.4. Des stratégies liées aux circuits de commercialisation

L'un des défis majeurs de l'agriculture vivrière marchande demeure l'accès aux circuits de commercialisation des produits. Dans le district de Mokéko, les exploitants agricoles exploitent deux circuits de commercialisation : le circuit court et le circuit moyen. La figure 6 donne un exemple circuit court.

Figure 6 : Circuit court de commercialisation des produits agricoles

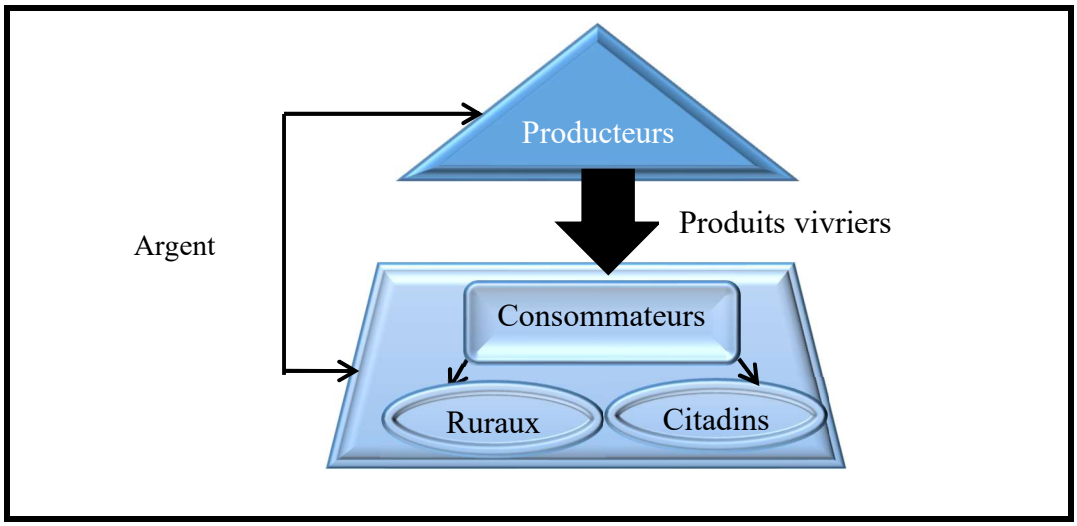

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

La figure 6 présente le circuit court de commercialisation des produits agricoles par les actifs du district de Mokéko. C'est le circuit le plus utilisé tant en milieu rural qu'urbain. Il met en contact direct les producteurs et les consommateurs. Ici, les producteurs vendent leur production soit sur place aux champs, soit au village, aux consommateurs ruraux et urbains. Ce type de vente se fait directement dans les champs pour les habitants d'un même village (photo 6), ou le long de la route, pour les passagers citadins et les ruraux venant d'autres villages. Les producteurs qui pratiquent la vente sur place, sont ceux qui ont des petites superficies culturales, d'environ un hectare et qui ne disposent pas d'assez de moyens financiers pour évacuer leurs produits vers les marchés urbains.

Photo 6 : Mise en sac des racines de manioc achetées dans un champ au bord de la route en d'un moyen de transport à Djaka

Prises de vues : A. C. Ngoulouma, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

Dans le circuit moyen, contrairement au premier, les produits agricoles vont du producteur aux consommateurs en passant par un ou deux intermédiaires. L'efficacité de ce circuit dépend de l'état du réseau et de la disponibilité des moyens de transport desservant la zone. La figure 7 permet de comprendre comment fonctionne ce circuit.

Figure 7 : Circuit moyen de commercialisation des produits agricoles

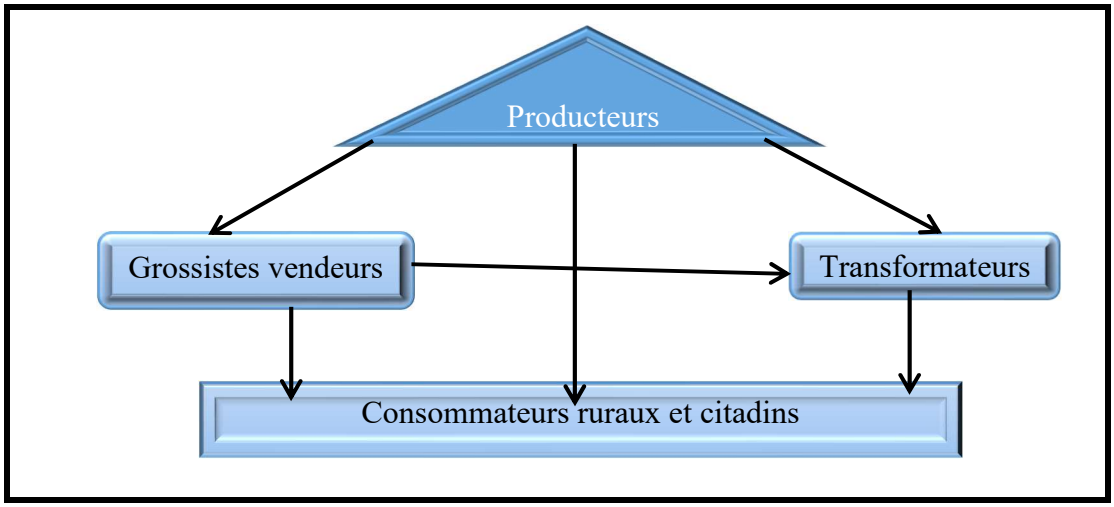

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

L'analyse de la figure 7 permet de noter la présence de deux scénarios de distribution des produits. Le premier concerne les exploitants des grandes superficies, qui vendent une partie des produits aux consommateurs avant de prendre en location les camions des commerçants-transporteurs pour l'évacuation du reste de la production vers les grands bassins de consommation. Arrivés dans les marchés en ville, ils vendent directement aux consommateurs urbains (photo 8). Quant au second scénario, il concerne les producteurs qui évacuent leurs produits vers les marchés urbains en utilisant les moyens des commerçants transporteurs. Ils vendent leurs productions aux détaillants-grossistes urbains (photo 7), qui vendent par la suite aux consommateurs. Le circuit moyen connait quelques problèmes liés au mauvais état des pistes agricoles, le coût onéreux des taxes de péages, et le manque ou la rareté des moyens de transports nécessaires à l'évacuation des produits des lieux de production vers ceux de consommation. Le manque des acheteurs ambulants est la cause du pourrissement des produits à la campagne.

Planche 1 : Commercialisation des racines de manioc à Ouesso.

Photo 7 : Un camion chargé des racines de manioc en provenance de Mokéko pour la vente à Ouésso par un producteur.

Photo 8 : Des tas des racines de manioc en provenance de Mokéko en vante à la commune Ouesso par les grossistes

Prises de vues : A. C. Ngoulouma, janvier 2021

2.6. Une agriculture procurant des revenus modestes aux paysans

L'enquête de terrain a permis de relever le niveau des revenus des actifs agricoles du district de Mokéko (tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des enquêtés selon les tranches de revenus mensuels

Tranche de revenus (F CFA)	Effectif	Pourcentage (%)
Moins de 10.000	19	9
De 10.000 à 24.000	89	42
De 25.000 à 50.000	46	22
Plus de 50.000	46	22
Sans réponses	10	5
Total	**210**	**100**

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

Le tableau 5 présente les classes de revenus mensuels générés par la vente des produits agricoles. D'une manière générale, ces revenus varient entre moins de 10.000 et plus de 50.000 F CFA. En effet, 42 %

des producteurs ont un revenu variant entre 10.000 et 24.000 F CFA contre 9% qui estiment avoir un revenu de moins de 10.000 F CFA, soit 51 % des actifs ayant un revenu mensuel en dessous de 25.000 F CFA. En revanche, les producteurs ayant un revenu compris entre 25.000 et 50.000 F CFA et plus 50.000 F CFA, représentent chacun 22 %, soit 44 % des actifs dont les revenus oscillent entre 25.000 et plus de 50.000 F CFA. Il s'agit des acteurs issus des familles terriennes et qui accèdent gratuitement aux parcelles agricoles dont les superficies exploitées ne sont pas limitées. Par contre, 5 % ont du mal à estimer leur revenu mensuel. Les faibles revenus constatés chez 56 % des actifs s'expliquent par les contraintes liées à l'accès à des nouvelles parcelles agricoles. Le faible niveau de revenus est reconnu par les agriculteurs eux-mêmes, comme le montre la figure 8.

Figure 8 : Appréciation de la qualité des revenus par les agriculteurs enquêtés

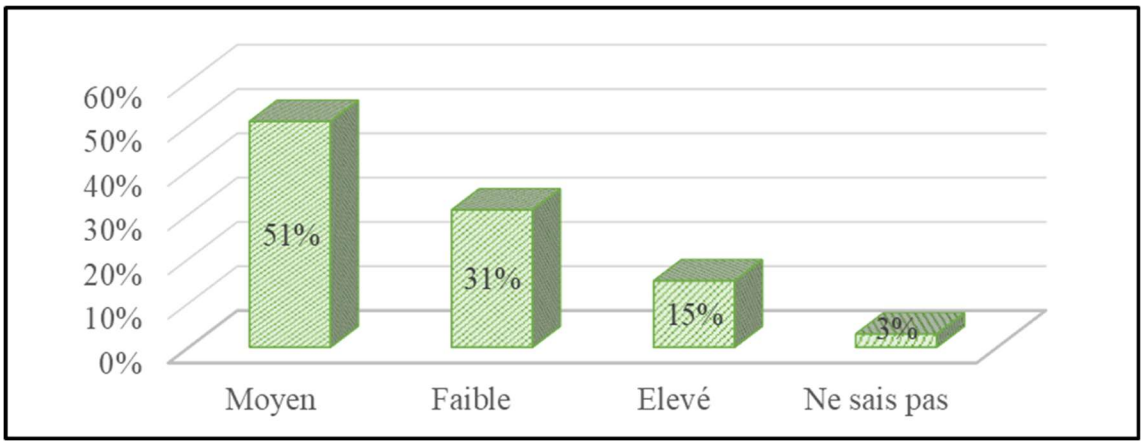

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre 2020 et janvier 2021

La figure 8 permet d'apprécier les revenus des actifs agricoles du district de Mokéko. On constate que 51 % des enquêtés affirment avoir des revenus moyens contre 31 % de ceux qui disent avoir de faibles revenus. Seulement 15 % des producteurs pensent qu'ils ont des revenus élevés. Toutefois, 3 % des actifs ont du mal à apprécier leurs revenus. Les 51 % correspondent aux actifs ayant des revenus compris entre 25.000 et 50.000 F CFA, présentés dans le tableau 5 ; les 15 % estiment leurs revenus à 50.000 F CFA et 31 ceux dont les revenus varient entre 10.000 et 24.000 F CFA. En revanche, les 3 % correspondent aux producteurs qui n'ont pas pu estimer leurs revenus mensuels dans le tableau 5.

2.7. Des revenus utilisés essentiellement pour la satisfaction des besoins courants

Dans le district de Mokéko les revenus générés par la vente des produits agricoles permettent aux paysans de faire face aux besoins essentiels des ménages, tel que le montre la figure 9.

Figure 9 : Postes de dépenses des revenus obtenu par les enquêtés

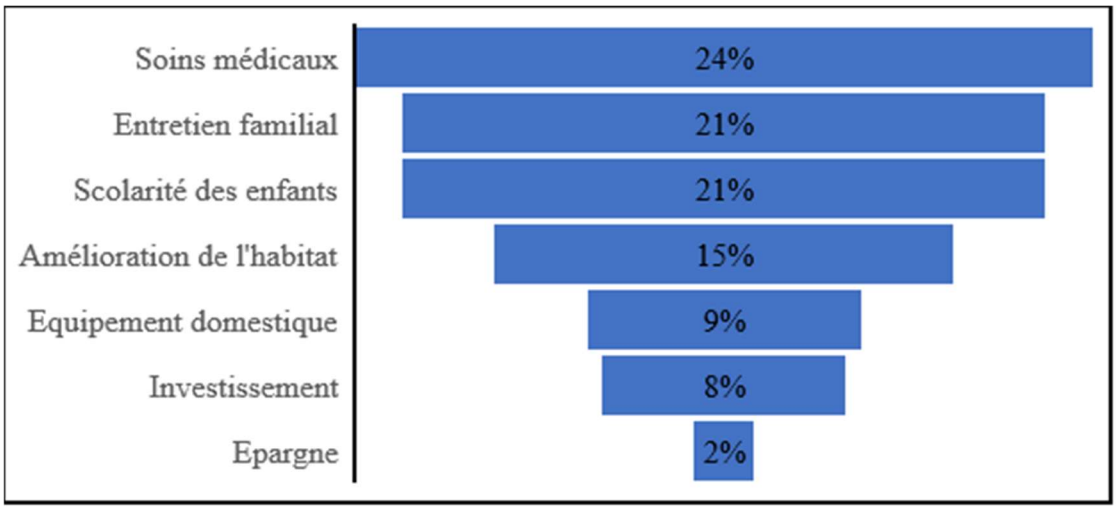

Source : Enquête de terrain, octobre-décembre, 2020 et janvier, 2021

La figure 9 présente la répartition des postes de dépenses des revenus des actifs agricoles dans le district de Mokéko. Il ressort que la plupart des paysans, soit 90 % consacrent une large part de leurs revenus aux besoins essentiels : soins médicaux, 24% ; entretien de la famille, 21% ; scolarisation des enfants, 21% ; amélioration de l'habitat, 15% et l'équipement domestique, 9 %. Tandis que l'épargne, 2 % et l'investissement dans les activités agricoles et le petit commerce, 8 %, sont faiblement représentés.

Discussion

Cette étude met en exergue l'impact socio-économique de l'agriculture vivrière marchande sur les ménages ruraux dans le district de Mokéko. Cette section présente la discussion des résultats issus des investigations de terrain.

L'analyse des résultats montre que malgré l'emploi des outils et techniques rudimentaires, les revenus générés par la vente des produits agricoles permettent aux actifs agricoles de faire face aux besoins essentiels de leurs ménages. Ils améliorent leurs habitations, épargnent et réinvestissent dans les activités agricoles. La zone d'étude présente des conditions propices au développement des activités agricoles malgré quelques contraintes existantes. Nos résultats rejoignent ceux obtenus par M. T. Ezone Mengho (2024, p.101) et B. M. Biyélé (2019, p.111) qui ont montré que l'agriculture vivrière est la première activité économique des paysans du département de la Sangha et dans le district de Dongou dans le département de la Likouala. Elle permet aux producteurs agricoles d'assurer les besoins des ménages. Ceci est conforme aux résultats trouvés par B. M Mengho (1978, p. 51) travaillant sur l'agriculture traditionnelle chez les Bakouélés et les Djem dans le département de la Sangha. Ceci montre que depuis près d'un demi-siècle, l'agriculture est l'activité principale des ruraux de la zone d'étude, reposant essentiellement sur un outillage et des techniques rudimentaires. Les principales cultures sont le manioc, la banane-plantain, la citrouille, l'igname, etc. La culture itinérante sur brûlis et la dépendance des travaux agricoles du rythme saisonnier demeurent les principales caractéristiques de cette agriculture (B. M Mengho,1978, p.83). La plus grande production des ruraux, soit près de 85 % est destinée à l'alimentation de la famille contre 15 % vendues sur les marchés des centres urbains. Nos résultats sont similaires à ceux trouvés par G. M. Mobilandzango (2024, p. 195) qui a montré que dans les campagnes du département des Plateaux, 693 personnes enquêtées sur 780 sont des agriculteurs soit 89 %. Elles pratiquent majoritairement une agriculture itinérante sur brûlis caractérisée par de faibles superficies exploitées, l'emploi des techniques rudimentaires avec des rendements assez modestes. La grande partie de la production est destinée à l'alimentation de la famille et le reste de la production destinée à la vente, soit surplace pour les agriculteurs habitants des localités implantées le long des routes nationales N2 et N8, soit acheminée à Brazzaville, grand bassin de consommation. Il ressort des mêmes résultats que 66 % des actifs agricoles sont de sexe masculin contre 34 % des femmes (G. Mobilandzango M., 2024, p.

196). Ce résultat a été également trouvé par D. Ngouma (2012, p. 104) sur l'axe Brazzaville Gamboma où l'utilisation d'un outillage simple depuis toujours explique aussi bien en partie les petites superficies des exploitations des paysans, que les faibles rendements agricoles. A cela s'ajoute l'enclavement de certains villages du fait de leur éloignement de la route en état de praticabilité. Ceci décourage de plus en plus les paysans qui se limitent à l'agriculture de subsistance. De même, les résultats sont conformes à ceux trouvés par B. M. Mengho (2017, p. 174), qui ont montré que dans le monde rural congolais tout comme dans d'autres pays d'Afrique noire, l'agriculture occupe plus de 80 % des actifs. Ainsi, P. Moundza et O. L. Moatila (2021, p.208) montrent que dans le district de Loukoléla, nonobstant sa localisation au bord du fleuve Congo, l'agriculture reste le secteur qui occupe environ 80 % d'actifs. Ce résultat corrobore celui de F. Letanga (2022, p.48) qui montre que les populations de la localité de Liranga vivent également de l'agriculture, deuxième activité économique des populations de ladite localité. Les paysans cultivent sur la terre ferme et sur les îles. Le manioc est la culture principale suivi des cultures secondaires. Dans cette même lancée, M. Aloui et M. Bahri (2018, p. 54) ont montré qu'en Afrique, l'économie de plusieurs pays repose sur le secteur agricole qui fournit près de 70 % d'emplois. La réflexion sur le développement du secteur agricole et rural, permet d'intégrer le concept de multifonctionnalité de l'agriculture, notamment les petites exploitations qui constituent la base des économies de plusieurs pays en développement.

Conclusion

Au regard des résultats obtenus, il parait judicieux de notifier que le district de Mokéko est une zone où se développe une agriculture vivrière tournée vers la commercialisation des produits. Les revenus des producteurs agricoles, bien qu'encore modestes, confortent tant soit peu la vie sociale et économiques des ménages des actifs. Les besoins alimentaires des centres urbains constituent un défi à relever pour les producteurs agricoles du district de Mokéko. Il en est de même avec l'ensemble des actifs agricoles des campagnes congolaises. Les résultats de l'étude fournissent des éléments d'aide à la décision pour le ministère de l'Agriculture, Elevage et de la Pêche ; de l'Economie Forestière ; des Affaires Foncières et du Domaine public et celui en charge des questions environnementales.

Références bibliographiques

ALAOUI Mohamed et BAHRI Mustapha, 2018, Défis et opportunités de développement rural en Afrique subsaharienne, IRES, 126 p.

BIYÉLÉ Mexan Bodriss, 2019, Le diagnostic territorial de la Sous-préfecture de Dongou : département de la Likouala, mémoire de master, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 237 p.

CHEVET Jean-Pierre et SIVIGNO Michel, 2016, Géographie humaine, Paris, Armand Colin, 234 p.

LETANGA Fortunin, 2022, Le marché forain de Liranga au nord-Congo : Impact régional et perspectives de développement, mémoire de master, Université Marien NGOUABI, FLASH, République du Congo, Brazzaville, 175 p.

MENGHO EZONE Mauricette Tina, 2024, Population rurale et espace forestier dans le département de la Sangha en République du Congo, thèse de doctorat unique, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 271 p.

MENGHO Bonaventure Maurice, 2017, La Géographie du Congo, Paris, Harmattan, 325 p.

MENGHO Bonaventure Maurice, 1978, « L'agriculture traditionnelle chez les Bakouélés et les Djem du Congo : un exemple d'agriculture forestière », Cahier d'Outre-mer, n121, Jan-Mars, Bordeaux, p.48-84.

MOATILA Omad Laupem, 2018, L'accès à l'eau dans le département des Plateau, thèse de doctorat unique, Université Marien Ngouabi, République du Congo, Brazzaville, 425 p.

MOBILANDZANGO M. Ghislain, 2024, La problématique du développement rural dans le département des Plateaux, thèse de doctorat unique, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 387 p.

MOBILANDZANGO M. Ghislain, 2018, Le diagnostic territorial de la Sous-préfecture de Makotimpoko, mémoire de master, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 131 p.

MOUNDZA Patrice et MOATILA Omad Loupem, 2021, Précarité et questions de survie au Congo-Brazzaville, L'Harmattan, Paris, 221 p.

MOUNDZA Patrice, 2018, Dynamique urbaine et vie rurale au Congo-Brazzaville, Harmattan, Paris, 152 p.

NGOUMA Damase, 2024, Brazzaville, relations avec la campagne et questions de survie des populations, Presse de l'Université de Lomé, Lomé, République du Togo, 167 p.

NGOUMA Damase, 2011, L'axe Brazzaville-Gamboma : le rôle de la route dans l'organisation de l'espace et le développement rural, thèse de doctorat unique, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 359 p.

NGOULOUMA Christ André, 2022, L'évolution de l'agriculture vivrière dans la Sous-préfecture de Mokeko dans le département de la Sangha depuis les années 1980, 148 p.

REPUBLIQUE DU CONGO, 2023, Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5), Institut National de la Statistique, Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Brazzaville, 168 p.

POURTIER Roland, 2014, Afriques noirs : héritages mutations, Hachette, Domont, France, 288 p.

REPUBLIQUE DU CONGO, 2012, Plan national du développement 2012-2016, Brazzaville, République du Congo. Livres 1 et 2.